PICS

🏛️ Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de la Communauté de Communes Champagne Boischauts

Table des matières

🎯 1.1. Objectifs du PICS 5

🛠️ Un Document Évolutif et Adaptatif 5

📜 1.2. Cadre Réglementaire 5

📜 1.3. PCS communaux 5

🌍 2. Périmètre du PICS 6

🏠 3. Bâtiments et Infrastructures Mobilisables 6

⚠️ 4. Typologie des Risques 6

🌊 4.1. Risques Naturels 7

🌰 Mouvements de terrain : 7

🌊 Inondations : 7

🌪️ Tempêtes : 7

🏭 4.2. Risques Technologiques 7

🚚 Transport de Matières Dangereuses : 7

🚒 4.3. Risques de Transport 7

🚧 Accident A20 : 7

🛠️ 5. Organisation de la Réponse Intercommunale 7

👥 5.1. Chaîne de Commandement 7

🤝 5.2. Rôle des Acteurs Impliqués 8

🏗️ 6. Organisation du PC Crise 8

🏠 6.1. Localisation 8

🚑 6.2. Cellule coordination 8

📣 7. Cellule Communication et Sensibilisation 11

🛠️ 8. Cellule Recensement des Moyens 11

👥 8.1. Moyens Humains 11

Services de secours : Sous les ordres du DOS 11

🏗️ 8.2. Moyens Matériels 11

🛠️ 9. Cellule Santé hébergement 11

🛠️ Section 10 – Retour d'Expérience et Amélioration Continue 12

🔄 10.1. Objectifs du Retour d'Expérience (REX) 12

🗓️ 10.2. Déclenchement et Méthodologie du REX 12

📋 10.3. Outils et Supports du REX 13

📌 10.4. Fréquence et Mise à Jour du PICS 13
👥 10.5. Responsabilités 14
✅ 10.6. Synthèse 14
📂 11. Annexes Opérationnelles 14
Fiches réflexes par type de crise 14
Annexes : 14
Fiches reflexes chef de cellules 15

📌 1. Introduction

🎯 1.1. Objectifs du PICS

Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) vise à assurer la protection des populations, des biens et de l'environnement en cas de crise majeure sur le territoire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

🛠️ Un Document Évolutif et Adaptatif

Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de la Communauté de Communes Champagne Boischauts est un document vivant, conçu pour s'adapter aux évolutions des risques, des moyens et des acteurs impliqués dans la gestion de crise.

📌 Ce PICS doit être mis à jour chaque fois que nécessaire, notamment dans les cas suivants :
✔️ Au moins une fois par an, pour garantir la prise en compte des évolutions réglementaires et opérationnelles.
✔️ Après chaque activation du PICS, afin d'intégrer les enseignements du Retour d'Expérience (REX) et d'ajuster les procédures si besoin.
✔️ Après chaque exercice de simulation, pour tester l'efficacité des dispositifs en place et apporter des corrections.
✔️ En cas de modification des élus ou intervenants clés (Président, DGS, chefs de cellule…).
✔️ Lors de tout changement impactant les infrastructures, les moyens de secours ou la typologie des risques.

📌 Exercices de simulation :
Pour garantir l'opérationnalité des dispositifs et la réactivité des acteurs, des exercices de simulation doivent être réalisés au moins une fois par mandat.
Ces exercices permettent de tester les procédures du PICS, d'identifier d'éventuels axes d'amélioration et de renforcer la coordination entre les intervenants.

📌 La mise à jour du PICS est sous la responsabilité du DGS de la Communauté de Communes, avec validation du Président et des chefs de cellule.

Chaque version mise à jour est communiquée aux acteurs concernés et archivée pour assurer un **suivi rigoureux des modifications**.

💡 Ce caractère évolutif garantit que le PICS reste un outil opérationnel, efficace et adapté aux réalités du terrain.
🚨✔️

📜 1.2. Cadre Réglementaire

📖 Code de la Sécurité Intérieure

⚖️ Loi de Modernisation de la Sécurité Civile (2004)

🏢 Plan ORSEC

📜 1.3. PCS communaux

📌 Une mise à jour continue est réalisée via 📄 *Annexe de suivi des PCS*, permettant de suivre l'état d'avancement et la validation des PCS communaux.

2. Périmètre du PICS

La Communauté de Communes Champagne Boischauts est composée des communes suivantes :

Aize, Ambrault, Bommiers, Brives, Buxeuil, Chouday, Condé, Fontenay, Giroux, Guilly, La Champenoise, La Chapelle-Saint-Laurian, Liniez, Lizeray, Luçay-le-Libre, Ménétréols-sous-Vatan, Meunet-Planches, Meunet-sur-Vatan, Neuvy-Pailloux, Pruniers, Reboursin, Saint-Aoustrille, Saint-Aubin, Saint-Florentin, Saint-Pierre-de-Jards, Saint-Valentin, Sainte-Fauste, Thizay, Vatan, Vouillon.

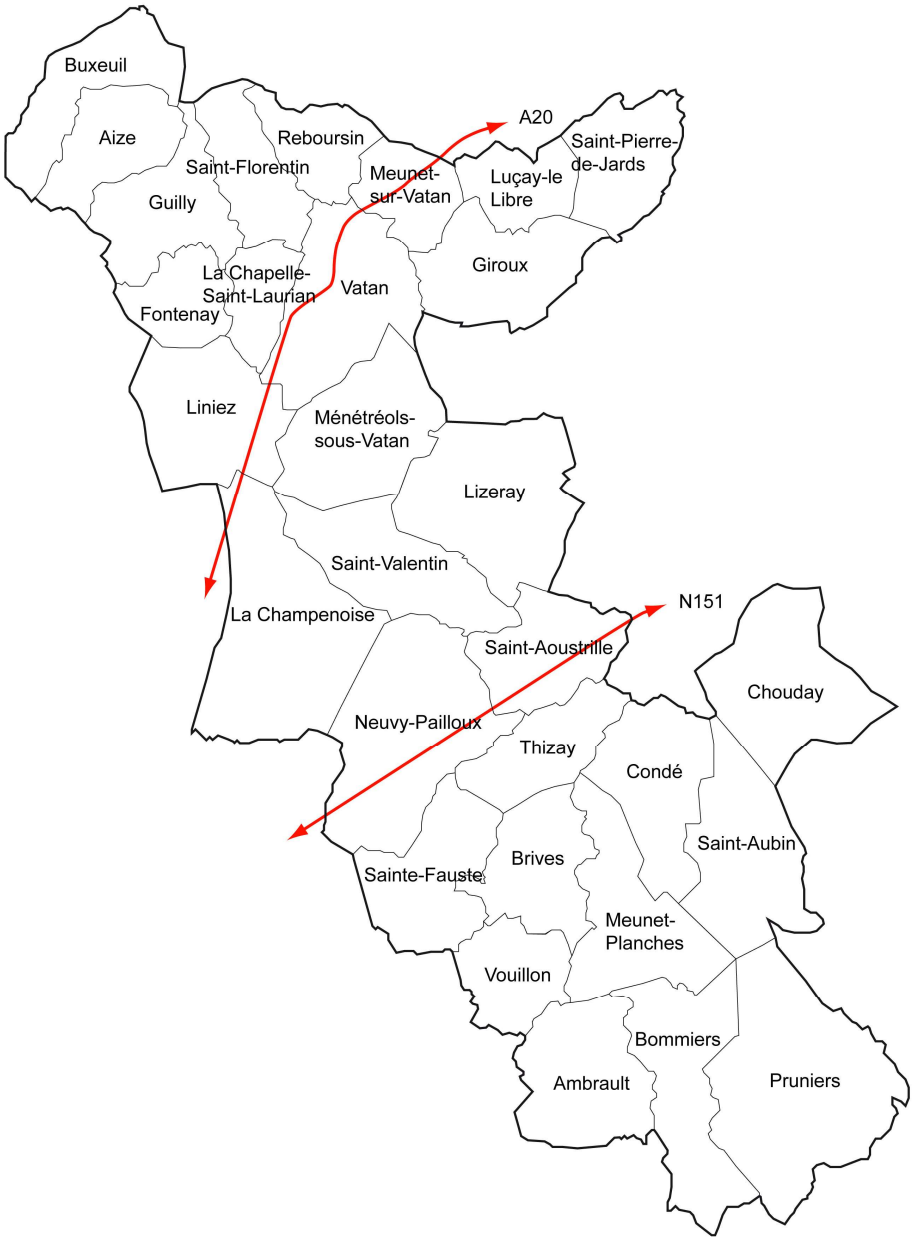

3. Bâtiments et Infrastructures Mobilisables

Les bâtiments pouvant être utilisés en cas de crise sont dans : Annexe Bâtiments

4. Typologie des Risques

🌊 4.1. Risques Naturels

🏔️ Mouvements de terrain :

Les communes concernées par les risques liés au gonflement des argiles sont :

✅ Brives ✅ Vatan ✅ Saint Aubin ✅ Buxeuil ✅ Reboursin ✅ Giroux ✅ Saint Pierre de Jards ✅ Meunet Planches

🌊 Inondations :

Les communes concernées par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Théols sont : ✅ Ambrault ✅ Bommiers ✅ Brives ✅ Condé ✅ Meunet-Planches ✅ Thizay

🌪️ Tempêtes :

L'ensemble des communes de la Communauté de Communes Champagne Boischauts sont potentiellement concernées

🏭 4.2. Risques Technologiques

🚚 Transport de Matières Dangereuses :

Les communes concernées par les risques liés à l'A20 et RN151 sont :

✅ Meunet-sur-Vatan ✅ Vatan ✅ Ménétréols-sous-Vatan ✅ La Champenoise ✅ Neuvy-Pailloux ✅ Saint-Aoustrille

🚗 4.3. Risques de Transport

🚧 Accident A20 :

Les communes concernées par les risques d'accident sur l'A20 sont :

✅ Meunet-sur-Vatan ✅ Vatan ✅ Ménétréols-sous-Vatan ✅ La Champenoise

🛠️ 5. Organisation de la Réponse Intercommunale

👥 5.1. Chaîne de Commandement

- 👨‍💼 Président de la Communauté de Communes : Eric VAN REMOORTERE
- 👨‍💼 1er Vice-Président de la Communauté de Communes : Philippe METIVIER
- 👨‍💼 DGS de la Communauté de Communes : Olivier GARDETTE
- 🏛️ Maires des communes : Acteurs de la gestion de crise 📄 Annexe Maire des communes
- 🚒 Services de secours : Pompiers (18), Gendarmerie (17), SAMU (15)

Chaine de rappel : 📄 Annexe Chaine de rappel

🤝 5.2. Rôle des Acteurs Impliqués

🏢 Préfecture : Supervision et prise de décisions service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture : **02 54 29 50 70** en l'absence de réponse, au standard de la préfecture : **02 54 29 50 00**

🏘️ Communauté de Communes : Mise en œuvre des actions

🎗️ Associations locales : Soutien logistique et humain

🏗️ 6. Organisation du PC Crise

🏠 6.1. Localisation

📌 Siège social 24, avenue de la république 36150 VATAN

🚒 6.2. Cellule coordination

🔧 Moyens disponibles : Présents au siège social

📞 Coordination des secours

La coordination des secours repose sur une mobilisation rapide des acteurs clés et une organisation hiérarchisée des interventions. Les procédures suivantes s'appliquent en cas d'activation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

1- Activation du PICS

- Déclenchement :

  Sur demande du maire d'une commune sinistrée ou sur décision du Président de la Communauté de Communes en lien avec la Préfecture.

  Délais : Dans l'heure

  Prise en compte de l'échelle et de la gravité de la crise.

  Activation du Poste de Commandement (PC) Crise au siège de la Communauté de Communes.

- Alerte des acteurs :

Contact des élus et responsables intercommunaux via la chaîne de rappel 📄 Annexe Chaine de rappel

Mobilisation des services de secours (pompiers, gendarmerie, SAMU, etc.).

- Information de la population via :

  📲 Alertes SMS et notifications Intramuros.

  🌐 Site web intercommunal et réseaux sociaux.

  📢 Mégaphones ou porte-à-porte (si les communications sont coupées).

🔊 Sirène de pompiers

2. Organisation du Poste de Commandement (PC) Crise

Le PC Crise, situé au siège social de la Communauté de Communes, centralise toutes les décisions et l'envoi des moyens d'intervention.

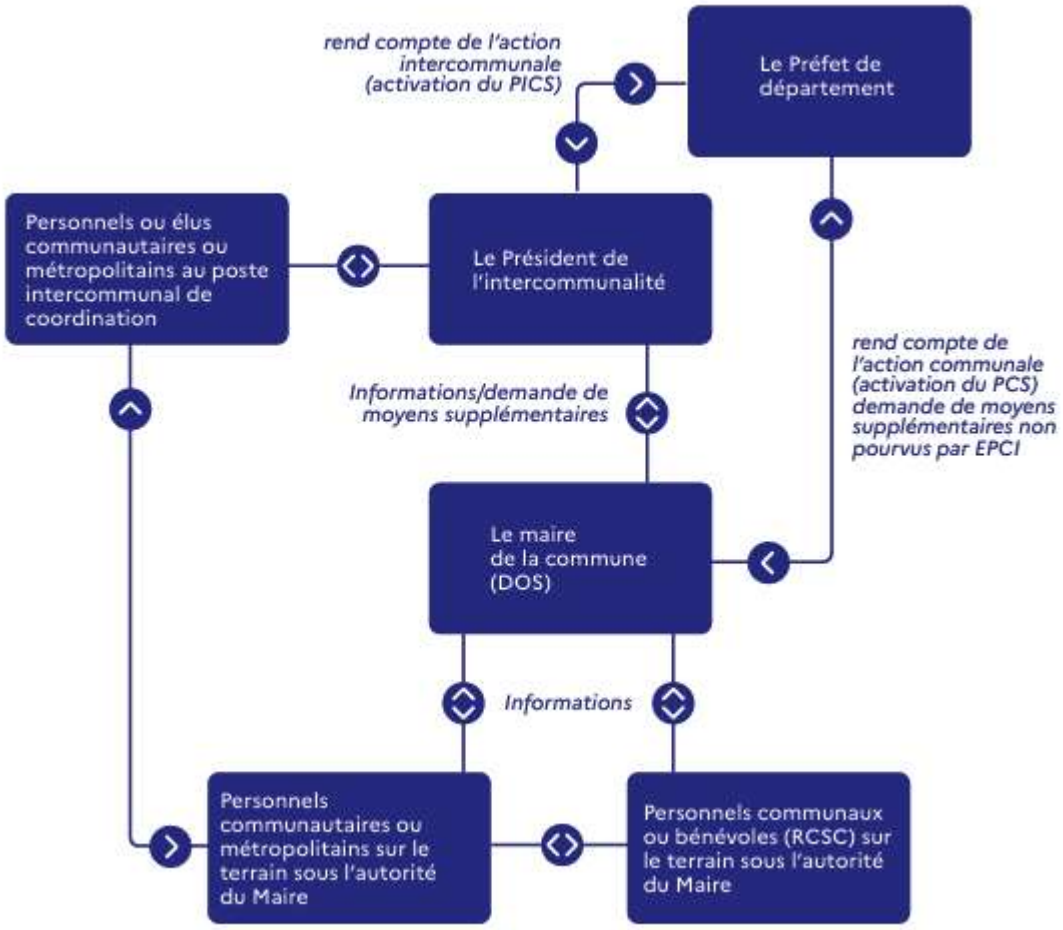

- ✓ Composition du PC Crise : Les missions des chefs de cellules sont décrites dans les fiches reflexes
  - Directeur du dispositif intercommunal de secours : président de la Communauté de Communes 👨 (Eric VAN REMOORTERE) avec cellule coordination
  - Responsable des communications : 👨 (Nicole SAUGET) Diffusion des informations officielles (alerte, consignes, réseaux sociaux) avec cellule communication –
  - Coordinateur logistique : 👨 (Remi DEVAU) Gestion des équipements, véhicules et approvisionnements avec cellule moyen
  - Responsable santé et hébergement : 👨 (Carole BRANCHEREAU et Jacques FONBAUSTIER) Organisation des lieux d'accueil précisés dans l'annexe Bâtiments avec les mairies et de prise en charge des victimes. Avec cellule santé et hébergement

- ✓ Missions du PC Crise :
  - Centraliser les demandes et les informations en temps réel.
  - Organiser les priorités d'intervention en lien avec les maires des communes impactées.
  - Coordonner les secours et l'utilisation des ressources disponibles.
  - Assurer une communication continue avec la préfecture et les services d'urgence.

3 Déploiement des moyens humains et matériels avec cellule Moyen

- ✓ Moyens humains :
  - Mobilisation des agents intercommunaux et municipaux selon les besoins.
  - Activation des bénévoles et associations de soutien.
  - Répartition des tâches selon un tableau de mobilisation.
- ✓ Moyens matériels :

🚛 Engins et véhicules : Liste disponible en Annexe Inventaire des Engins.

🏕️ Lieux de mise à l'abri : Recensement des bâtiments mobilisables (Annexe Bâtiments).

🛑 Matériel de secours et intervention : Distribution et gestion sous la responsabilité du PC Crise.

4 Gestion des secours sur le terrain

- ✓ Intervention des services d'urgence :

Coordination avec le Centre Opérationnel Départemental (COD) de la Préfecture.

Organisation des évacuations et secours médicaux en lien avec les services d'urgence.

Suivi de la sécurisation des zones à risque.

- ✓ Organisation des centres d'accueil :

🏠 Mise en place d'abris temporaires pour les populations sinistrées.

📦 Organisation de la logistique alimentaire et sanitaire.

---

5 Fin de la crise et retour à la normale

- ✓ Levée de l'alerte :

Sur décision du Président de la Communauté de Communes en concertation avec la Préfecture.

Communication officielle aux habitants et aux médias.

- ✓ Évaluation et retour d'expérience :

📋 Bilan des opérations avec rapport détaillé des actions menées.

🔄 Adaptation et mise à jour du PICS en fonction des observations et retours des acteurs.

📌 **Synthèse du fonctionnement en cas de crise**

1 **Déclenchement** → Alerte des acteurs et activation du PC Crise.
2 **Organisation** → Coordination au siège de la Communauté de Communes.
3 **Déploiement** → Mobilisation des moyens humains et matériels.
4 **Intervention** → Gestion de la crise sur le terrain et protection de la population.
5 **Retour à la normale** → Levée de l'alerte et retour d'expérience.

📄 Fiche réflexe : Cellule coordination

📣 7. Cellule Communication et Sensibilisation

Responsable : 👨‍💼 Nicole SAUGET

📲 Alertes SMS

🌐 Site web intercommunal

🏫 Intramuros, Facebook, et autres vecteurs numériques

🏫 Campagnes de prévention

📄 Fiche réflexe : Cellule communication

🛠️ 8. Cellule Recensement des Moyens

Responsable 👨‍💼 Remi DEVAU

👥 8.1. Moyens Humains

Personnel intercommunal communal mobilisable : 📄 Annexe Personnel intercommunal mobilisable

Bénévoles et associations : 📄 Annexe Personnel divers

Services de secours : Sous les ordres du DOS

🏗️ 8.2. Moyens Matériels

Véhicules et engins 📄 Annexe Inventaire des Engins et Matériel Divers

Matériel de secours et d'intervention : Sous les ordres du DOS

Moyens de communication et logistique : 📄 Annexe Inventaire des Engins et Matériel Divers

📄 Fiche réflexe : Cellule moyen

🛠️ 9. Cellule Santé hébergement

Responsables : 👨‍💼 Carole BRANCHEREAU et Jacques FONBAUSTIER

📄 Annexe Bâtiments

📄 Annexe Personnes diverses

📄 Fiche réflexe : Cellule santé hébergement

🛠️ Section 10 – Retour d'Expérience et Amélioration Continue

📌 Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) – Communauté de Communes Champagne Boischauts

---

🔄 10.1. Objectifs du Retour d'Expérience (REX)

Le retour d'expérience (REX) permet d'évaluer l'efficacité du PICS après chaque exercice de simulation ou événement réel ayant nécessité son activation. Il vise à :

✔️ Identifier les points forts de l'organisation et des actions menées.

⚠️ Détecter les axes d'amélioration pour optimiser la réponse aux crises futures.

📖 Adapter les procédures et les annexes en fonction des enseignements tirés.

🎓 Renforcer la formation et la coordination des acteurs impliqués.

🧮 10.2. Déclenchement et Méthodologie du REX

📌 Un retour d'expérience est obligatoire :

🆘 Après chaque activation du PICS (événement réel : inondation, accident, tempête…).

🏗️ Après chaque exercice annuel de simulation.

🔍 **Responsable** :

📢 Le **DGS de la Communauté de Communes** organise le **retour d'expérience**, en concertation avec :

- 🏛️ **Le Président de la Communauté de Communes**
- 🏗️ **Les Chefs de Cellule**
- 🚒 **Les Services de secours (pompiers, gendarmerie, SAMU)**
- 🎗️ **Les Associations et Bénévoles**

📍 Méthodologie du REX :

1Recueil des observations des acteurs de terrain (chefs de cellule, maires, secours, bénévoles).
2Analyse des retours sur les points positifs et points à améliorer.
3dentification des actions correctives nécessaires.
4Mise à jour du PICS et des annexes si nécessaire.

📝 **Un rapport synthétique de REX** est rédigé par le **DGS**, validé par le **Président de la Communauté de Communes** et transmis aux **chefs de cellules**.

10.3. Outils et Supports du REX

Un **modèle de fiche de retour d'expérience** standardise les observations.

Annexe retour d'expérience :

Critères d'évaluation	Observations	Points forts	Axes d'amélioration	Actions à mener	Responsable
Déclenchement et activation du PCIS					
Communication et alerte					
Coordination des acteurs					
Mobilisation des moyens					
Gestion de la crise sur le terrain					
Gestion des centres d'accueil					
Information de la population					
Logistique et approvisionnements					
Sécurisation des zones à risque					

Suivi des actions correctives : chaque action identifiée est intégrée lors de la **mise à jour annuelle des annexes**.

10.4. Fréquence et Mise à Jour du PICS

- Le PICS doit être ajusté après chaque retour d'expérience en fonction des enseignements tirés.
- Les annexes doivent être mises à jour :
  - Au minimum une fois par an.
  - Après chaque activation du PICS.

🔄 Lors d'un changement de mandat ou de modification d'un intervenant clé.
📌 Toute mise à jour du PICS est validée par le DGS et contrôlée par les chefs de cellule.

👥 10.5. Responsabilités

👤 Acteur	🎯 Rôle dans le REX
🏛️ Président de la Communauté de Communes (DOS)	Supervision et validation des recommandations
🏢 DGS de la Communauté de Communes	Organisation et rédaction du rapport de REX
📐 Chefs de cellules	Remontée d'informations, analyse des actions menées
🏘️ Maires des communes	Transmission des observations locales
🚒 Services de secours (pompiers, gendarmerie, SAMU)	Analyse des interventions et coordination
🎗️ Associations et bénévoles	Retours sur le soutien logistique et l'accompagnement des populations

---

☑️ 10.6. Synthèse

📌 Le retour d'expérience est un levier clé pour améliorer la gestion des crises et garantir une réactivité optimale.
📌 Chaque crise ou exercice de simulation doit faire l'objet d'un bilan détaillé pour optimiser le PICS et les procédures associées.
📌 Une démarche proactive d'amélioration continue permet de renforcer la sécurité et la résilience du territoire intercommunal.

🗂️ 11. Annexes Opérationnelles

Fiches réflexes par type de crise

📄 Fiche réflexe : Risques liés aux Mouvements de Terrain - Gonflement des Argiles
📄 Fiche réflexe : Risques d'inondation – PPRI de la Théols
📄 Fiche réflexe : Risques liés au Transport de Matières Dangereuses - A20
📄 Fiche réflexe : Risques liés au Transport Routier
📄 Fiche réflexe : Risques liés aux Tempêtes

Annexes :

📄 Annexe Maire des communes

📄 Annexe de suivi des PCS

- Annexe Bâtiments
- Annexe Personnes diverses
- Annexe Chaine de rappel
- Annexe Personnel intercommunal mobilisable
- Annexe Inventaire des Engins et Matériel Divers
- Annexe Services Extérieurs
- Annexe Médias et Journalistes
- Annexe retour d'expérience

Fiches reflexes chef de cellules

- Fiche reflexe cellule coordination
- Fiche reflexe cellule moyen
- Fiche reflexe cellule santé hébergement
- Fiche reflexe cellule communication

☎ Coordonnées des acteurs clés

- Président de la Communauté de Communes : Annexe Chaine de rappel
- 1er Vice-Président de la Communauté de Communes : Annexe Chaine de rappel
- DGS de la Communauté de Communes : Annexe Chaine de rappel